

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [92] (2004)  
**Heft:** 1489

**Rubrik:** Dossier  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Familles d'ici, familles d'ailleurs : les crèches, lieux privilégiés d'intégration

Les structures d'accueil pour la petite enfance ne sont pas suffisantes, en Suisse comme dans une grande partie de l'Europe, pour répondre aux besoins des familles. Forte de ce constat, la Ville de Genève, à l'instigation du Conseiller administratif Manuel Tornare, a décidé de faire de la prise en charge des enfants en âge préscolaire une priorité. Le but de cette politique municipale étant qu'à l'horizon 2010 chaque contribuable de la Ville ait droit à une place en crèche pour son enfant. Mais une telle politique nécessite, outre des moyens financiers, une réflexion constante sur la façon d'accueillir les milliers d'enfants qui se présentent chaque jour dans les institutions de la petite enfance. C'est pourquoi, la Délégation à la petite enfance de la Ville de Genève a organisé, les 26 et 27 novembre dernier, un colloque dont le thème était: *Familles d'ici, familles d'ailleurs*, avec l'aide de nombreux services publics et associations actives sur le terrain.

E.J-R.

A Genève ce sont plus de 6000 enfants, représentant 109 nationalités, qui sont accueillis dans les institutions de la petite enfance. Il s'agit donc d'agir sur tous les fronts : augmenter encore le nombre de place dans les crèches pour permettre à chaque famille d'intégrer son enfant au réseau social et de mieux concilier vie familiale et professionnelle ; continuer l'effort en vue de valoriser les métiers de la petite enfance, parents pauvres des métiers de l'éducation ; penser le meilleur accueil possible des jeunes enfants et de leurs familles dans un contexte profondément multiculturel.

Ces trois objectifs revêtent tous une importance considérable puisque, selon une étude du Service de la recherche en éducation, il manquerait 1150 places de crèche en ville de Genève (et la situation n'est pas plus reluisante, loin s'en faut dans les autres cantons helvétiques). Et chacun-e sait que ce sont les femmes qui sont les premières à faire les frais de cette carence en matière de garde. Les mères, d'abord, qui se retrouvent le plus souvent seules à assumer la double culpabilité d'être de «mauvaises professionnelles» doublées de «mauvaises mères». Les professionnelles ensuite qui, de la sans-papier à l'éducatrice diplômée en passant par les mamans de jour qualifiées, se voient refuser les salaires et les protections sociales justes au regard de leur indispensable travail. Il était donc temps de commencer à mettre de l'ordre dans les méandres injustes du monde de la petite enfance et ne plus

considérer, comme le dénonce une responsable de crèche, que «être éducatrice de la petite enfance n'est pas un vrai métier pour les femmes puisque de toute façon elles ont ça dans le sang». Municipaliser les crèches et faire de la garde des petits un droit est donc une réponse possible au désordre qui règne sous nos latitudes confédérales.

### Quantité et qualité

Mais comme l'affirme Marie-Françoise de Tassigny, Déléguée à la petite enfance de la Ville de Genève, «l'élargissement de l'offre doit aussi coïncider avec un projet pédagogique fort. Un colloque sur la petite enfance est donc une occasion, qui se veut désormais annuelle, de réfléchir sur les principaux problèmes rencontrés par la profession. Et c'est aussi un moment indispensable pour démontrer et reconnaître l'engagement quotidien des professionnel-le-s dans leur métier».

Le projet pédagogique principal des institutions de la petite enfance est d'abord l'intégration de tous les enfants et de leurs familles. Ce truisme n'a pourtant rien d'évident lorsque jours après jours, les éducatrices sont confrontées aux modes de vie et de culture divers et variés des familles avec lesquelles elles travaillent. Comment dès lors accueillir les enfants et leurs familles dans leur singularité et dans le respect pour que tous puissent trouver une place dans notre société.



C'était tout l'enjeu du colloque orienté autour de trois aspects distincts : le maternage, le dialogue et la culture. En effet, les pratiques de maternage ne sont pas universelles, mais présentent beaucoup de différences lorsque l'on passe d'une culture à l'autre. Des malentendus peuvent donc naître de la différence : entre une toilette légère afin de préserver la peau du bébé et l'accusation d'un manque d'hygiène, la ligne est vite franchie. Le dialogue est alors indispensable et doit suivre un vrai travail d'écoute : ne pas imposer ses façons de faire et ne pas oublier que les personnes qui connaissent le mieux les enfants sont encore leurs parents. Quant à la diversité culturelle, elle n'est pas uniquement une source de problèmes mais également de richesse et l'occasion de rencontres fructueuses. Surtout qu'en matière d'éducation et de maternage, il n'y a pas de recette miracle, et que bien des pratiques et des croyances peuvent mener à de bons résultats. Si l'on en croit le Dr Neuburger, psychiatre, toutes les familles du monde se construisent autour de quelques invariants comme la transmission, de la vie bien évidemment, mais également du langage et du sentiment d'existence grâce aux liens tissés entre les différents membres de la famille. Mais en dehors de ces quelques invariants, l'organisation des familles, les rôles assumés par ses membres peuvent varier à l'infini tout en permettant le bon développement des enfants. Cependant, s'il est relativement facile de dépasser la manifestation d'une différence culturelle anecdotique, à l'exemple de ce que rapporte une éducatrice : « nous ne comprenions pas pourquoi un enfant venait systématiquement avec des collants mis à l'envers jusqu'au jour où, renseignements pris auprès de la mère, nous avons compris qu'ainsi l'enfant était protégé des mauvais esprits », il n'est pas simple de se confronter à des valeurs très différentes -et ceci tant pour les professionnel-le-s que pour les parents.

**«L'enjeu est l'intégration de ces familles et de leurs enfants, dont il est à espérer qu'un certain nombre deviendront citoyen-ne-s»**

Les parents sont souvent déroutés par les us et coutumes de la société genevoise et de ses institutions. En effet, certaines familles sont traumatisées par leur expérience de l'exil et de tous les déchirements qui l'accompagnent. Les crèches sont alors le premier lieu vers lequel elles se tournent pour confier leurs problèmes et leur désarroi. Un rapport de confiance avec

l'institution se crée plus facilement autour de l'enfant. Les activités très concrètes proposées par les crèches, chant, cuisine, danse, peinture etc. permettent alors à chacun-e de se confronter en douceur à l'autre et en même temps de voir sa culture valorisée. Ainsi, gens d'ici et d'ailleurs peuvent reprendre confiance en leur identité et en celle de l'autre afin de développer des références suffisantes à la création d'un monde commun. Car, à long terme, l'enjeu est l'intégration de ces familles et de leurs enfants, dont il est à espérer qu'un certain nombre deviendront citoyen-ne-s.

Et si l'on en croit le film que Carole Roussopoulos a réalisé à l'occasion de ce colloque, le travail accompli au sein des crèches semblent contenter et épanouir tant les enfants, les parents que les éducatrices. Une volonté politique large reste cependant encore à accomplir à tous les niveaux. Au niveau municipal d'abord, pour que perdure et se développe à Genève et dans le reste de la Suisse, l'accueil de la petite enfance. Au niveau cantonal et fédéral ensuite, car, ne nous y trompons pas, les signaux positifs adressés aux familles d'ici et d'ailleurs au sein des crèches ne sont pas grand chose si l'accueil réservé par le reste de la société ne suit pas. •

# De l'avis de Carole Roussopoulos, cinéaste...

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN SCHIESS

Vendredi 26 septembre 2004, le colloque «Familles d'ici, familles d'ailleurs» s'est ouvert avec la projection d'un film du même nom, réalisé par la cinéaste valaisanne Carole Roussopoulos et commandé pour l'occasion par la Délégation à la petite enfance de la Ville de Genève. Le film présente trois expériences d'intégration multiculturelle menées dans deux jardins d'enfants, Le Mille-Pattes, Asters-X et la Crèche du Lac. Des familles d'ici et d'ailleurs s'y côtoient dans un esprit d'échange et d'ouverture à l'autre.

**«C'est vrai que plusieurs mères vivent dans des situations parfois très difficiles. Elles ont dû quitter leur pays, ont perdu leurs repères, vivent en Suisse dans une totale solitude et se retrouvent seules confrontées à l'éducation de leurs enfants»**

*L'émilie : Quels sentiments vous a inspiré le fait de vous plonger dans cet environnement multiculturel ?*

C.R. La Ville de Genève est confrontée à la multiplicité des cultures de ses habitants et j'ai eu la chance, pour ce tournage, de rencontrer des éducatrices qui savent accueillir les enfants de migrants, de «sans-papiers» ou d'étrangers dans leur singularité et respecter la différence de leurs parents. Et ce n'est pas toujours facile car souvent nous avons du mal à inscrire la différence dans notre vie quotidienne, comme en milieu éducatif ou dans nos systèmes de soin. Et pourtant l'enjeu est de taille, car au cœur de la construction identitaire de ces très jeunes enfants se trouve la question de la différence. Souvent, nous ne donnons pas toutes leurs chances à des enfants qui sont vulnérables et qui cumulent des obstacles, en particulier sociaux et culturels. Une mère péruvienne rend ainsi hommage au personnel de ces lieux : «Ici à Genève, je trouve magnifique qu'on puisse avoir ce mélange de culture et bien vivre avec ça. Parce qu'être intégré-e, ce n'est pas facile et quand on est intégré-e, ça veut dire qu'on peut continuer notre vie sans avoir peur de rien !»

*L'émilie : Justement, le film reste assez discret sur l'intégration de ces familles en dehors de ces structures d'accueil. On voit pourtant poindre dans des témoignages de mamans les signes d'un certain désespoir. Qu'avez-vous appris de leurs situations ?*

C.R. C'est vrai que plusieurs mères vivent dans des situations parfois très difficiles. Elles ont dû quitter leur pays, ont perdu leurs repères, vivent en Suisse dans une totale solitude et se retrouvent seules confrontées à l'éducation de leurs enfants. Que doit apprendre un enfant en Suisse et comment doit-il le faire ? C'est notre monde occidental qui détermine ici les méthodes pédagogiques. Les parents migrants, respectueux du savoir transmis par nos structures, le plus souvent ne le connaissent pas, parfois ne les partagent pas et se tiennent donc à distance. Les éducatrices des lieux filmés ont appris à reconnaître le désarroi et le doute de ces parents et, surtout, elles leur ont permis de les exprimer en créant pour eux différentes occasions de rencontre.

*L'émilie : On voit au travers de différents exemples que ce sont les enfants qui permettent à leurs parents de mieux s'intégrer...*

C.R. Oui. Les éducatrices du jardin d'enfants Le Mille-Pattes ont, entre autres, mis sur pied les ateliers du mercredi pour permettre aux parents des enfants accueillis mais aussi aux familles du quartier de communiquer et de mieux se connaître. Une éducatrice s'enthousiasme d'ailleurs à ce sujet : «on a essayé de créer un espace où il est possible d'amener sa culture sans qu'elle soit jugée. On accueille ces familles dans leur différence, dans leur similitude aussi parce qu'on est tous des êtres humains, on n'a pas que des différences». C'est dans cette même approche du respect de l'autre que le jardin d'enfants Asters-X, avec l'aide des parents, a rassemblé plus de 600 albums sur des cultures et des pays différents que les enfants peuvent emprunter, regarder ou lire avec leurs parents. Parallèlement les enfants vont régulièrement à la bibliothèque de leur quartier et, petit à petit, ils y amènent leurs parents. Et ce ne sont que deux exemples parmi toutes les activités mises place, qui sont des moteurs d'intégration.



*L'émilie : Le film met souvent en avant les différences culturelles entre ces familles. Mais qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, il y a pourtant un point qui les fait se ressembler : la famille et les enfants semblent être avant tout une question de femmes ?*

C.R. Je ne suis pas restée suffisamment dans ces lieux pour savoir si les pères y sont aussi présents que les mères. Mais ça m'étonnerait. Par contre, il est clair que ce sont en très grande majorité des femmes qui animent ces structures et on peut le regretter ...

*L'émilie : Quel message aimeriez-vous faire passer avec ce film ?*

C.R. Il n'y a pas une seule manière d'élever les enfants et il y a tout à gagner à découvrir et partager d'autres pratiques culturelles dans ce domaine. J'ai vraiment été enthousiaste de rencontrer des professionnelles qui, avec modestie, se remettent en question et s'abstiennent de tout jugement sur la meilleure façon d'être père ou mère et qui considèrent que ces manières de faire et de penser sont utiles pour établir une alliance, comprendre, éduquer, prévenir ...

*L'émilie : Quel est votre prochain projet de film ?*

C.R. J'ai plusieurs projets, mais j'aimerais arriver à mieux comprendre les mécanismes de violence des hommes. Comment arrêter cette chaîne infernale des victimes ? Y a-t-il des pistes auxquelles nous devrions réfléchir aujourd'hui ? Je vais suivre pendant deux ans des jeunes délinquants, dans un nouveau centre, à côté de Sion et je compte utiliser ma caméra pour tenter de comprendre les raisons de leurs actes. •

## La condition des femmes et des enfants: limite majeure au relativisme culturel.

Intervenante lors du colloque «Familles d'ici, familles d'ailleurs, Yolande Govindama est ethno-psychologue, spécialiste des différents rituels de maternage. Elle a réfléchi sur les problèmes que peuvent poser les différences culturelles, et la tentation du relativisme culturel, en matière d'intégration mais également en matière de rapports entre les sexes

CORINNE TADDEO

Yolande Govindama aborde la question des différents rituels (tel, par exemple dans notre culture, le baptême) qui constituent la base de la construction de l'être humain et du lien social en mettant l'accent sur les gestes parentaux qui accompagnent les enfants. Reprenant en partie les conclusions de son ouvrage *Le corps dans le rituel, ethnopsychanalyse du monde hindou réunionnais*, elle établit, parmi les rituels et les gestes, une séparation entre ceux qui appartiennent au domaine fonctionnel et ceux qui appartiennent au domaine symbolique.

Les gestes fonctionnels, souvent liés à la survie physique de l'enfant, sont plutôt associés à la mère alors que les gestes symboliques, liés plus directement aux rituels, sont généralement pratiqués par le père. Ces champs respectifs et genrés doivent permettre à l'enfant de se construire à la fois sur le plan physique et psychologique. La construction sociale du sujet humain se fait à la fois par la mère et le père, de façon complémentaire et spécifique. Si l'aspect biologique n'est pas négligeable, l'aspect symbolique, en plus de son rôle d'intégration de l'enfant au groupe, permet au père de s'introduire dans la relation mère/enfant qui, sinon, demeurerait fusionnelle.

La plupart de ces rituels, souvent décrits comme des rituels de passage, interviennent sur le corps, plaçant ce dernier au centre de la transmission intergénérationnelle et de l'intégration dans le groupe social. Il est, dès lors, évident que la représentation qu'a une société du corps modèle à la fois la transmission et ce qui est transmis. À titre d'exemple, le fait que dans notre culture occidentale le corps physique, imprégné de christianisme, soit chargé négativement, rend le rapport de transmission plutôt distant, celui-ci passant plutôt par la voix et le regard. Dans d'autres cultures, où la corporalité n'est pas considérée comme un tabou, un rapport plus proche de transmission peut s'établir où le toucher tiendra une place importante. Ce rapport a pour conséquence, anecdotique, que les enfants qui appartiennent à ces cultures développent une plus grande tonicité physique. De plus, l'intégration du sujet au groupe, prenant ainsi

une dimension réellement incarnée, le fige, véritablement, dans ledit groupe social.

Il s'agit d'une conception unitaire, ou somato-psychique, de l'être humain associant le corps et l'esprit. Elle permet de dépasser, grâce à l'apport du savoir anthropologique, une limite de la psychanalyse freudienne.

**« Une des difficultés du relativisme culturel est de concilier le respect de la culture accueillie et le maintien de la culture d'accueil »**

Cette limite de la psychanalyse est apparue évidente à Mme Govindama lorsqu'elle a été directement confrontée, dans le cadre de son travail au Service de la Protection de l'Enfant à Paris, au problème de la prise en charge psychologique des membres des familles migrantes. L'approche, mêlant anthropologie et psychanalyse, permet d'associer des disciplines qui, bien que différentes, sont complémentaires pour la résolution de difficultés d'ordre relationnel et psychologique pour ces familles d'ailleurs. En effet, les prémisses sur lesquelles repose la psychanalyse, fondamentalement occidentale, ne sont pas forcément en adéquation avec celles qui constituent l'identité culturelle des migrants.

De même, elle s'est également intéressée à l'anthropologie juridique afin que nos systèmes de droit permettent au mieux de résoudre les conflits interculturels. En effet, une des difficultés du relativisme culturel est de concilier le respect de la culture accueillie et le maintien de la culture d'accueil. Les personnes migrantes devraient pouvoir conserver le lien avec leur culture d'origine tout en ayant assimilé les principes qui leur permettent de s'intégrer dans la culture du pays qui les accueille. Les moyens d'atteindre cet «entre-deux culturel» peuvent prendre



plusieurs aspects. Il s'agit d'abord de considérer les motifs de l'émigration. L'écoute et la compréhension du rapport entre l'immigrant-e et sa culture d'origine permettent de mieux saisir ses possibilités d'intégration. Ensuite, en présentant et expliquant de quoi est constituée la culture d'accueil, le/la migrant-e est plus à même de faire des choix entre ce qu'il/elle désire à la fois conserver de sa culture d'origine et prendre de la culture qui l'accueille. De cette manière, il/elle parviendrait à un «entre-deux culturel» équilibré.

Il est clair qu'un des risques de cette approche du relativisme culturel, mettant sur le même plan la culture d'origine et celle d'accueil, est que cette dernière s'étiolle au point de perdre sa capacité de cohésion sociale. C'est dans cette perspective qu'intervient le droit, essentiellement civil et familial, comme garant du maintien de la culture d'accueil.

Dans ce cadre, la question des relations maritales et familiales et les conflits qui en résultent peuvent être abordés sous deux angles. D'abord, celui des enfants qui incarnent un enjeu crucial dans les déchirements culturels familiaux. Bien souvent, ils se retrouvent au centre de rapports de force qui les détruisent. Dès lors, la protection de l'enfant que le droit issu de la culture d'accueil peut proposer est essentielle et doit précéder les pratiques des cultures d'origine. Ensuite, celui des femmes pour lesquelles la protection légale est tout aussi importante.

**«Le droit, tel qu'il existe dans nos démocraties, offre des possibilités d'intégration et, bien évidemment, d'émancipation aux femmes d'ailleurs»**

Très prudente sur la question du féminisme, Yolande Govindama reconnaît cette limite au relativisme culturel. Cette limite, qui dans une certaine mesure appartient aussi à la perspective somato-psychique, est posée, principalement, par le corps et le traitement qu'il subit. La violence faite aux femmes, la maltraitance dont elles sont l'objet, constituent, pour elle, les limites de la tolérance face à la diversité des cultures. Si certaines cultures sont discriminatoires, que les représentations culturelles des femmes permettent le passage à l'acte de ce qu'elle appelle la pulsion de mort (meurtre et inceste), le droit doit représenter, à ses yeux, la garantie de l'intégrité corporelle et psychologique des sujets - enfants et femmes.

Bien que la violence à l'encontre des femmes et des enfants puisse, malheureusement, être considérée comme universelle, le droit permet, en légiférant sur cette violence, de la rendre visible et, peut-être à terme, à l'éliminer. Dans les cas de maltraitance dans les familles immigrées, le silence domine et la honte que les femmes ressentent les empêche de se protéger de la violence, alors que la loi leur en donne la possibilité. Ce balancement entre visibilité, la loi, et invisibilité, le silence, a beaucoup à voir avec cet «entre-deux culturel». Malgré les «hypocrisies législatives», le non-respect dans les faits - salaire, parité - de l'égalité entre femmes et hommes, le droit, tel qu'il existe dans nos démocraties, offre des possibilités d'intégration et, bien évidemment, d'émancipation aux femmes d'ailleurs.

Néanmoins, une question demeure qui est celle de l'acculturation que l'intégration et l'émancipation peuvent induire. Si l'acculturation représente, parfois, l'émancipation pour une femme quittant son groupe social d'origine pour des motifs culturels, l'inverse est aussi possible, les femmes se retrouvent alors exclues de leur propre culture sans alternative réel d'intégration.

La question de la capacité de tolérance de la culture d'accueil à l'expression de la culture d'origine des immigrant-e-s est donc centrale et sa cristallisation sur les femmes et les enfants est illustrative des enjeux constitutifs de chacune. La famille et la répartition du pouvoir entre ses membres, demeure un élément essentiel dans la construction identitaire.

Dans cette perspective, la question de l'émancipation des femmes incarne un des enjeux majeurs de la représentation que a la société d'elle-même. ◦

*Pour aller plus loin :*

GOVINDAMA, Yolande : *Le corps dans le rituel, ethnopsychanalyse du monde hindou réunionnais, Paris, 2000*

ROHEIM, Géza (*principaux ouvrages*) : *Psychanalyse et anthropologie, Paris, 1978*

*Magie et schizophrénie, Paris, 1969*

*L'énigme du Sphinx, Paris, 1976*

DEVEREUX, Georges, *Essais d'ethnopsychiatrie générale, Paris, 1977*

*Ethnopsychanalyse complémentariste, Paris, 1972*

NATHAN, Tobie, *Figures culturelles de la guerre des sexes. Conflits de personnes, conflits de famille, conflits de cultures, in Informations sociales, no 3, 1993*